

São Paulo / Paris, 8 septembre 2014

Les défaillances d'entreprise au Brésil : quelles perspectives à court terme ?

Le recours aux procédures de sauvegarde et de faillite ne cesse de s'intensifier

Au Brésil, l'activité demeure morose, l'inflation est supérieure à l'objectif fixé et les taux d'intérêt figurent parmi les plus élevés au monde. Selon différents indicateurs, la confiance reste en berne et le ratio d'investissement, notoirement faible, ne cesse de se dégrader.

Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que le nombre d'entreprises ayant déposé une demande de procédure de sauvegarde judiciaire (appelée Chapitre XI¹ mise en place en 2005 dans le cadre de la nouvelle Loi sur la faillite) ait augmenté de manière significative au cours des dernières années. En 2012, lorsque l'industrie a reculé de -0,8 %, le nombre d'entreprises ayant demandé à bénéficier de cette loi a augmenté de +49,5 %. En 2013, ce chiffre a à nouveau augmenté de +17,2 %, tandis que les données recueillies sur 12 mois à fin avril 2014 indiquent une diminution de -11,5 %. Il est cependant trop tôt pour parler de redressement. Au vu du faible niveau des indicateurs économiques, Coface table sur un scénario toujours relativement pessimiste pour les entreprises.

Outre la procédure Chapitre XI, le nombre de procédures de faillites (Chapitre VII) a également repris sa hausse pour terminer l'année à +5 %. Sur 12 mois, à fin avril 2014, cette hausse atteint +3,1 % par rapport à la période précédente. La progression continue du nombre de faillites depuis 2012 est impactée par les cas d'entreprises qui n'ont pas pu se redresser dans le cadre de la procédure Chapitre XI.

Plusieurs secteurs particulièrement affectés par les défaillances

La récente amélioration marginale dans le nombre total d'entreprises ayant fait appel à la procédure Chapitre XI ne s'étend pas à l'ensemble des secteurs d'activité. Dans certains d'entre eux, la tendance à la baisse ne devrait pas se maintenir : papier/bois (-3 %), minéraux (-15 %) et distribution (-9 %)². Dans plusieurs autres secteurs, le niveau des défaillances demeure préoccupant, en raison du faible niveau d'activité du pays et des difficultés auxquelles fait face l'industrie pour rester compétitive.

¹ La procédure **Chapitre XI** a été mise en place au Brésil en 2005, dans le cadre de la Nouvelle Loi sur la Faillite (numéro 11.101). Il s'agit d'une mesure destinée à tenter d'éviter une procédure Chapitre VII. La protection prévue par le Chapitre XI peut être demandée par la société en difficulté ou par l'un de ses créanciers. Cette procédure traduit une volonté de restructurer la société sous le contrôle d'un tribunal et permet au débiteur de conserver tous ses actifs, de s'opposer aux demandes de ses créanciers, de reporter la date limite de ses paiements et de réduire ses dettes de manière unilatérale.

D'autre part, la société est tenue de communiquer au juge des informations détaillées sur l'avancée de ses transactions avec ses créanciers. Il s'agit de la plus grande différence entre le Chapitre XI et le **Chapitre VII** de la même Loi, qui implique la cessation de l'activité commerciale. Le Chapitre VII prévoit la nomination d'un syndic judiciaire chargé de vendre les actifs et d'organiser la distribution des sommes d'argent partiellement recouvrées par ordre de priorité.

² Entre mai 2013 et avril 2014, par comparaison avec la période précédente

- Le secteur de l'agroalimentaire est le plus affecté avec une augmentation de +46 %. Cette accélération s'explique principalement parce que les entreprises utilisent ce mécanisme comme une alternative aux déséquilibres financiers.
- L'industrie du textile et de l'habillement, qui a fait face à des difficultés en raison de la pression croissante exercée par les produits d'importation, augmente de +7 %.
- Le secteur des services, qui compte pour 59 % de l'activité du Brésil, enregistre une légère hausse de +2 % et le nombre de défaillances ne devrait pas diminuer à court terme.

Un scénario pessimiste pour les entreprises en 2014 et 2015

Malheureusement, les chiffres du premier semestre 2014 ne laissent entrevoir aucun espoir de reprise, le taux de croissance du PIB étant devenu négatif. L'activité manque de dynamisme et ne devrait connaître qu'une faible croissance de 0,4 % en 2014. Certes, une légère reprise est attendue en 2015, mais son niveau resterait nettement inférieur à sa moyenne de long terme.

« *Quel que soit le résultat de l'élection présidentielle, l'année prochaine sera certainement marquée par une série d'ajustements des prix. Les taux d'intérêt pourraient être à nouveau augmentés afin de compenser la pression accrue sur les prix qui résulte de la fluctuation du prix du pétrole et des tarifs de l'énergie. Le pays aura besoin d'améliorer l'infrastructure d'ici 2015 afin d'intensifier l'activité à moyen terme, mais l'économie continuera à tourner au ralenti* », résume Patricia Krause, économiste de Coface pour la région Amérique latine.

En ligne avec ce scénario, Coface estime que le nombre de défaillances d'entreprise ne devrait pas diminuer dans un avenir proche.

CONTACTS MEDIA:

Maria KRELLENSTEIN - T. +33 (0)1 49 02 16 29 maria.krellenstein@coface.com
Laura PANHARD – T. +33 (0)1 49 02 23 31 laura.panhard@coface.com

A propos de Coface

Le groupe Coface, un leader mondial de l'assurance-crédit, propose aux entreprises du monde entier des solutions pour les protéger contre le risque de défaillance financière de leurs clients, sur leur marché domestique et à l'export. En 2013, le Groupe, fort de 4 440 collaborateurs, a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 1 440 Md€. Présent directement ou indirectement dans 98 pays, il sécurise les transactions de plus de 37 000 entreprises dans plus de 200 pays. Chaque trimestre, Coface publie son évaluation du risque pays dans 160 pays, en s'appuyant sur sa connaissance unique du comportement de paiement des entreprises et sur l'expertise de ses 350 arbitres localisés au plus près des clients et de leurs débiteurs.

En France, le Groupe gère également les garanties publiques à l'exportation pour le compte de l'Etat.

www.coface.com

Coface SA. est coté sur le Compartiment A d'Euronext Paris
Code ISIN : FR0010667147 / Mnémonique : COFA

